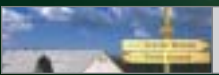


	I
	2
	3
	4

Le Relais

Journal du Parc régional Chasseral

Numéro 1, printemps-été 2004

Edito Par Michel Walthert



Premiers pas

Fondé voici près de trois ans, le Parc régional Chasseral se présente à vous pour la première fois sous la forme d'un journal. Tiré à près de 20'000 exemplaires, le «Relais» sera édité deux fois par année et contribuera sans doute à assurer un trait d'union entre les organes du parc et la population.

Diffusée à large échelle, cette publication a pour but de vous orienter sur les activités, les projets et les préoccupations de l'association. Elle doit aussi vous sensibiliser à la démarche du Parc et vous inviter à réfléchir à l'avenir de ce coin de pays. Le Parc se veut avant tout une plateforme de concertation, un lieu de rencontre où les idées, parfois contradictoires, sont débattues et où des solutions peuvent et doivent émerger. Durant ses trois premières années d'activités, il a largement prouvé son utilité et le bien-fondé de sa démarche.

Grâce à l'action participative et à l'engagement de divers acteurs, il a aujourd'hui déjà pu concrétiser un certain nombre de projets utiles, respectueux de l'environnement et s'inscrivant dans le contexte du développement durable. Le Parc régional Chasseral est incontestablement devenu un partenaire du développement de nos contrées.

Faisant fi des frontières communales et cantonales, il a su donner une autre dimension au mot «région» et à ce titre, il a franchi un pas important. A vous toutes et tous de nous aider à aller de l'avant dans cette démarche, qui se veut et qui doit être garante de l'avenir du massif de Chasseral.

M. Walthert, président du PRC



Reportage

Par Philippe Juillerat

La végétation sommitale de Chasseral

Quand les fleurs rythment la belle saison

Au mois d'avril, alors que la neige n'a pas encore fondu sur les prairies, les promeneurs peu frileux observeront des petites corbeilles d'un jaune doré accrochées aux rochers. Il s'agit sans conteste de la Drave aizoon, petite fleur pressée qui ne souhaite pas attendre des jours plus cléments pour se reproduire... Quelques semaines plus tard, la Renoncule alpestre éclot à son tour dans les rochers exposés au nord uniquement. Attention, la belle est exigeante et ne tolère pas vraiment d'être exposée au soleil!

Au cours du mois de mai, les prairies suffisamment réchauffées arborent quelques-unes de leurs plus belles parures, telles la Pulsatille des Alpes, l'Anémone à fleurs de narcisse, la Gentiane printanière ainsi que la ravissante Gentiane de Clusius.

L'été venu, l'Œillet superbe expose à qui prend le temps de l'observer de plus près, ses magnifiques pétales rose lilas finement ciselés. Quelques retardataires comme la Gentiane champêtre se dépêchent de fleurir en fin de saison, avant que la neige mette finalement un terme à ce magnifique ballet.

Etat des lieux de la flore sur la crête de Chasseral

La crête de Chasseral a une végétation très riche. Elle abrite des plantes alpines restées là après le retrait de la dernière glaciation!

Cette diversité est précieuse : une étude de recensement menée en 2003 a permis de la quantifier et le constat est positif.

Néanmoins, devant la pression touristique croissante et les changements possibles des habitudes agricoles, il est nécessaire de prendre les devants pour garantir cette diversité.

Des mesures concrètes seront discutées et négociées pendant l'été 2004 avec les intéressés. Un autre volet d'action consistera aussi à faire connaître cette diversité aux visiteurs sous une forme qui reste encore à préciser.





Enquête

Par Fabien Vogelsperger

La signalisation des métairies

Un peu moins d'une centaine de panneaux en bois de chêne des hauteurs de Macolin, vont fleurir au début de cet été pour indiquer les métairies qui proposent de la restauration.

Promotion touristique, forêts de panneaux, entraves? Incitation ou frein à la circulation automobile? Impossible de répondre simplement!

Le Chasseral est parcouru par plusieurs centaines de chemins, à vocation forestière ou agricole. Certains d'entre eux sont aujourd'hui des infrastructures capitales: ce sont eux qui permettent aux métairies d'avoir une activité de restauration suffisante pour assurer la viabilité de leur exploitation sur la montagne.

La nouvelle signalisation met en évidence ces axes de desserte. Ce travail a été mené en concertation avec les exploitants agricoles, les proprié-

taires, les communes, les forestiers et l'Office cantonal de la circulation routière. Il permet d'anticiper et de concrétiser la nouvelle loi forestière qui interdit, sauf avis contraire, la circulation automobile touristique sur les chemins forestiers.

Les panneaux seront placés de telle sorte qu'un automobiliste engagé dans le massif ne risque plus de s'égarer. Par contre cette signalisation ne doit pas générer plus de circulation. Pour cela aucun panneau ne sera fixé dans les villages ou sur les routes cantonales. Une attention particulière est aussi portée à la Place centrale pour qu'elle ne devienne pas un col entre Orvin et Cortébert.

Les conséquences de cette signalisation seront soigneusement observées pour voir si les objectifs voulus sont atteints ou non et le cas échéant, des adaptations seront opérées.

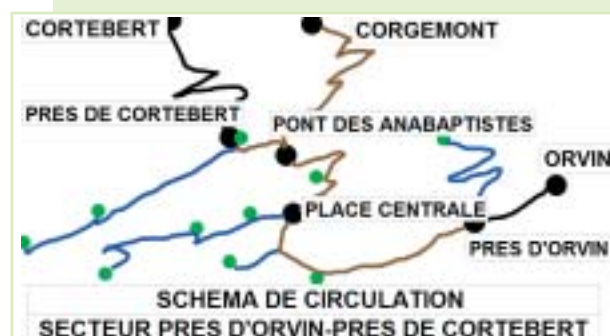
Conseils pour ceux qui montent en voiture dans le massif de Chasseral

La signalisation mise en place veut rassurer l'automobiliste sur sa destination et lui indiquer que le chemin qu'il emprunte est effectivement ouvert aux véhicules motorisés.

Néanmoins, l'automobiliste doit toujours se rappeler qu'il n'est pas sur une route, mais sur un chemin de montagne parfois de mauvaise qualité. Il doit donc être particulièrement vigilant:

- Aux piétons, cyclistes, cavaliers et engins agricoles ou forestiers à qui il convient de céder la priorité
- Aux croisements qui peuvent s'avérer difficiles voire impossibles, le conducteur doit être capable d'effectuer de longues marches arrière.

L'automobiliste devra aussi veiller à ne stationner qu'aux endroits aménagés à cet effet. Les places d'évitement doivent donc rester libres. De même, la place disponible devant les bovistop et portails doit toujours rester dégagée. Le stationnement dans les pâturages, même déjà broutés, est à éviter sauf accord du propriétaire: les génisses et les chevaux adorent venir se frotter aux voitures, ce qui peut occasionner des dégâts sérieux de carrosserie et bris de glace !



Le Coin Junior Tatonkoinatoi!

Salut les enfants,

Est-ce que tu connais bien Chasseral? Regarde bien le dessin. Tu verras il y a 4 petites choses qui ne sont pas à leur place! Trouve-les!

Si tu as aussi des idées ou quelque chose à me dire, n'hésite pas à m'écrire!

Chamsi, le petit chamois

[Réponses du jeu en page 3]

Dessin: Joël Schæren, 4ème année, Péry



Les brèves



Des chèvres bottées au secours des lavettes

D'anciens pâturages maigres étaient menacés de disparition par la recolonisation spontanée de la forêt. Des coupes forestières ont permis de stopper ce processus. Des chèvres bottées, espèce rustique, ont pris le relais pour lutter contre l'embuissonnement. La protection des prairies maigres est ainsi assurée. Ce projet-pilote, de l'Inspection cantonale de la Protection de la Nature, a permis la création de la réserve naturelle «Les Lavettes» au-dessus d'Orvin.

Pour plus de renseignements : IPN, D. Fasching, tél. 031 633 46 12



ROUGE, BLANC, JAUNE, nouvelles des transports publics

Rouge, blanc et jaune sont les couleurs des compagnies de bus qui desservent les principaux points d'accès à Chasseral. Le jaune est le dernier arrivé avec la nouvelle ligne Nods/Chasseral exploitée par les Cars postaux et soutenue par le Parc régional Chasseral. Les autres compagnies de bus sont les TRN (blanc et rouge), les Funicar (blanc) et les CJ (rouge) qui assurent la liaison Saint-Imier/Chasseral.

Le document «Lignes et chemins», élaboré par le parc, donne des idées pour organiser au mieux ses sorties en fonction des horaires et des possibilités des transports publics. Il est disponible gratuitement aux offices de tourisme de La Neuveville et de Saint-Imier.

Ces deux premières initiatives sont un début de réponse à la gestion des transports publics, une des préoccupations importantes du Parc régional Chasseral.

Pour obtenir le dépliant :

Office de tourisme de Saint-Imier, place de la gare 2, 2610 Saint-Imier, Tél. : 032 942 39 42

Office de tourisme de La Neuveville, rue du marché 4, 2520 La Neuveville, Tél. : 032 751 49 49

Un statut pour les Parcs naturels régionaux

La révision de la Loi sur la protection de la nature doit permettre de donner un statut légal aux Parcs naturels régionaux et des moyens financiers. Le Conseil fédéral a fait savoir en février dernier qu'il reportait l'étude de cette révision à une prochaine législature.

Cette décision a suscité de nombreuses réactions d'incompréhension de tous les milieux dans le pays. Début juin, à l'encontre de la position du Conseil Fédéral, les deux chambres ont donné un avis positif sur la création de parcs naturels régionaux. Ceci est un signe encourageant.

En attendant d'en savoir plus, le Parc régional Chasseral poursuit ses activités. Les discussions en cours n'auront des conséquences qu'à partir de janvier 2007. Il prépare dès à présent des solutions pour assurer sa pérennité.

Randonnée équestre à Chasseral



L'Association de réseau équestre de Chasseral (AREC) s'est créée le 12 mai dernier. Elle a pour but de mettre en place un réseau équestre sur le massif de Chasseral et de l'entretenir. Cette association est le fruit d'une collaboration entre quelques amateurs locaux de randonnée équestre et le Parc régional Chasseral.

Le futur réseau s'adresse en particulier aux cavaliers ne connaissant pas la région. Pour s'orienter sur le terrain, les randonneurs à cheval auront la possibilité d'acheter une carte topographique. Les chemins empruntés par les chevaux seront équipés de portails qui se refermeront facilement. Les contraintes environnementales ainsi que les activités agricoles seront pris en compte dans le choix des tracés. Une attention particulière sera aussi portée à la qualité des chemins ainsi qu'à la cohabitation avec d'autres usagers.

La réalisation du parcours sera menée conjointement par cette nouvelle association et le Parc régional Chasseral, qui ont signé une convention de collaboration. Les demandes d'autorisation de passage vont être sollicitées au deuxième semestre de cette année, avec, pour objectif, d'avoir un début de réseau équestre pour la saison 2005.

Christian Guerry, stagiaire au Parc régional Chasseral

Agenda

Listes établies sur la base des manifestations annoncées à Jura bernois Tourisme au 30 mai 2004.

Août

1	Selon liste	Brunch du 1er août	
12-14	Mont-Soleil	Nuit des étoiles 2004	A l'Observatoire
14	Nods	Tournoi Open de Pétanque Organisé par la société de Tir	A 9h
27-29	Lamboing	Fête villageoise	
1e	Jura bernois www.brunch.ch	Brunch à la ferme 2004 réservations indispensables	
19-22	Mont-Soleil	Mont-Soleil Open Air Festival	
18-21	La Neuveville	Open-Air Cinéma	A la Plage
8	Lignièrès	Triathlon populaire Organisé par la société de développement	9h
12-14	Mont-Soleil	Nuit des étoiles 2004	A l'Observatoire
27-29	Lamboing	Fête villageoise du Plateau de Diesse	
28	Sonceboz	Fête des Trois Sapins	Au village

Septembre

3	Nods	Raclette à la grotte Sdn Nods	
3-5	Saint-Imier	Concours hippique officiel Organisé par la société d'équitation du Vallon de Saint-Imier	A la Place de sable de Châtillon
4	Villeret	Course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret	Départ dès 8h00 devant le Restaurant Thai l'Elephant
10-12	La Neuveville	Fête du Vin	
11	Nods	Rallye Franches Montagnes	De 11h à 15h
17-19	Les Prés-d'Orvin	Traditionnelle fête du Jeune Fédéral	Au Bison Ranch
24	Sonvilier	Fête des récoltes	
25	Villeret	Traditionnelle Désalpe	
25	Lignièrès	Désalpe	

Octobre

1e		Foire d'automne Fête de la Ville Saint-Imier	
22	Prêles	Fête de la Courge Organisée par la Société de Développement	A la Halle Polyvalente à 17h30
23	Courtelay	Les Dix-Bornes de Courtelay Course pédestre, 35e édition	Départ Collège
25	Diesse	Foire de Diesse	Toute la journée

Novembre

12-14	Saint-Imier	Comptoir imérien Marché de Noël	
27	La Neuveville	10e Course des pavés	
27-28	Villeret	Marché de Noël	Salle polyvalente

Décembre

4	Sonvilier	Téléthon	
6	La Neuveville	Marché de Noël	
30	Prêles	Fête de la Saint-Nicolas Organisée par la Société de Développement et d'Embellissement	Au Stand de tir

Les réponses de Tatonkoinatoï:

Ce qui ne va pas dans le dessin:

- une éolienne (c'est pas à Chasseral mais au Mont Crosin)
- une girafe dans un arbre
- une table avec un poulet rôti au milieu des pâturages
- une canne dans un nuage

Et pour les super détectives:

- une échelle dans un arbre
- une fourchette dans un buisson
- un couteau sur un caillou
- deux boules de Noël dans un arbre
- une pelle derrière la maison



Les parcours pour les vélos tout-terrain (VTT)

Dès cet été, les premiers parcours VTT mis en place par le Parc régional Chasseral seront accessibles aux cyclistes.

Ce projet souhaite répondre à une double volonté :

- Canaliser et mieux gérer cette activité pour répondre à un souhait des agriculteurs et des habitants de Chasseral.
- Offrir aux Vétéristes (de la région et/ou aux visiteurs) une offre sportive de qualité avec des circuits bien aménagés.

Ces circuits VTT seront attractifs tant d'un point de vue sportif (longueur, dénivelé et difficulté variables) que touristique (point de vue, flore, patrimoine bâti, métairie...).



Créer des parcours VTT: un long travail de concertation

Avant leur ouverture au public, ces parcours doivent faire l'objet de nombreuses demandes d'autorisations qui sont actuellement en cours avec tous les acteurs cités ci-dessous :

- Les agriculteurs
- Les propriétaires fonciers
- Les offices cantonaux
- Les communes municipales
- Les communes bourgeoises
- L'association bernoise de tourisme-pédestre
- Les clubs VTT de la région
- La division forestière du Jura bernois
- Le garde faune
- Jura bernois Tourisme
- Les associations de protection de l'environnement
- Les responsables des autres projets de parcours VTT dans le Jura bernois et dans le Jura
- Les responsables des parcours VTT du Canton de Neuchâtel
- Les prestataires privés: TCS, etc.
- Les autres institutions: La Fondation Suisse à Vélo, etc.

L'accord des propriétaires est fondamental pour avancer, mais un seul blocage peut remettre l'ensemble d'un parcours en cause!

Au moment de la rédaction, les contacts en cours permettent d'envisager la réalisation de quatre premiers parcours cet été.

Pour la sécurité des pratiquants: balisage et passe barrière

Un balisage adéquat sera mis en place pour permettre aux vététistes de rouler sans avoir besoin d'une carte.

De plus, des passages VTT permettront de franchir en toute sécurité les murs en pierres sèches et les clôtures.

Une carte sera aussi imprimée sur laquelle il sera possible de trouver les informations techniques de chaque parcours et des petits conseils pour organiser sa randonnée VTT.

Des liaisons entre tous les projets

Des liaisons seront mises en place entre les différents parcours propres au Parc régional Chasseral mais aussi avec les parcours existants (Canton de Neuchâtel, Syndicat du Service de l'Emploi de la Vallée de Tavannes) ou en projet (Commune de Tramelan, Canton du Jura). L'offre de parcours VTT sera alors très variée.

Nous vous attendons donc prochainement sur ces parcours et espérons que vous y prendrez du plaisir. Pédalez tranquillement et admirez les richesses du patrimoine qui vous entoure en faisant vôtres les règles de courtoisie et de sécurité.

Prototype de passe-barrière



Coup de projecteur sur deux parcours

Les spécialistes trouveront sur le parcours n°848 une occasion de tester leur condition physique. En effet, lors de la montée au sommet de Chasseral depuis Villeret, ils pourront pédaler fort pour gravir les 867 mètres de dénivelé positif.

Le tracé initial de la descente va devoir être modifié en raison du refus de quelques propriétaires de donner leur autorisation de passage. Une solution de «repli» est en cours d'étude avec les propriétaires nouvellement concernés.

Pour les familles et ceux qui pratiquent le sport occasionnellement, le parcours n°841 sur le plateau de Diesse leur permettra de s'initier aux joies du VTT tout en admirant de superbes paysages (vue sur les lacs, les Alpes, sur la crête de Chasseral, sur le Mont-Sujet...).



Soutien

Toute personne qui le souhaite peut soutenir le Parc régional Chasseral ou en devenir membre en s'adressant à:

Chasseral
P A R C R É G I O N A L

Association Parc régional Chasseral
Case postale 219
CH-2610 Saint-Imier
Tél.: 032 942 39 49
Fax: 032 942 39 43
info@parchasseral.ch
www.parchasseral.ch